

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredis, Vendredis et Dimanches.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
; six mois, 14 ;
; un an 25 ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 19 Mars 1867.

BULLETIN.

Quand donc pourra-t-on dire : « *Cedant arma togæ*, » sans crainte du lendemain ? Quand donc la diplomatie aura-t-elle donc enfin assuré la paix du monde ? Tel est le vœu général. MM. Thiers, Garnier Pagès et M. Emile Ollivier, qui se sont succédés à la tribune du Corps législatif, sont arrivés tous trois à la même conclusion, bien que placés à des points de vue différents ; ils conseillent et désirent également la paix. Le discours de M. Rouher ne laisse aucun doute sur les efforts que le gouvernement de l'Empereur n'a cessé et ne cesse de faire pour éviter une conflagration européenne.

Malgré cela il y a comme une appréhension générale dans l'air. Si l'on en croit les correspondances allemandes, de l'autre côté du Rhin on s'attend à voir tôt ou tard les Gallo-francs et les Germains aux prises.

Le bruit a couru d'un *Memorandum* que notre gouvernement songerait à adresser aux autres puissances, à l'occasion de la question d'Orient et ayant pour objet l'organisation d'une Confédération européenne vue d'un désarmement général.

Nous regrettons de ne pouvoir donner cette rumeur comme chose certaine. La pacification du monde est vraiment le rôle providentiel assigné à la France. Tous les bons esprits souhaiteront avec nous qu'elle réussisse dans ses efforts.

Les correspondances anglaises ne montrent plus aucune inquiétude, à propos du soulèvement des fénians. Samedi, jour de Saint-Patrick, patron de l'Irlande, on s'attendait à des troubles. De grandes précautions militaires avaient été prises. La tranquillité n'a point été troublée.

Plusieurs dépêches confirment ce fait important que, d'un commun accord, la France, la Russie et l'Autriche auraient conseillé au gouvernement turc la cession de Candie à la Grèce. Il paraît singulier que nulle mention ne soit faite de l'Angleterre, partie contractante aux traités

de 1832. Peut-être ne faut-il voir dans cet oubli qu'une distraction de nouvelliste.

J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur* du 16 mars : « Le maréchal ministre de la guerre a reçu, par le paquebot transatlantique arrivé hier à Saint-Nazaire, des dépêches parties de Puebla le 40 février, et de Vera-Cruz le 13.

Dans la matinée du 5 février, le maréchal Bazaine s'est mis à la tête des troupes françaises, massées en tenus de route sur l'une des places de Mexico et a traversé la capitale au milieu d'un concours immense de population. Tout avait été disposé pour que la citadelle et les arsenaux fussent remis aux troupes impériales et aussi pour que ceux des habitants qui se croiraient compromis pussent se retirer sous la protection du drapeau français.

Aucun incident n'a signalé le départ de nos troupes qui ont campé à cinq kilomètres de Mexico, en arrière de la Piedad. Le lendemain, 6 février, le maréchal Bazaine, après avoir fait évacuer les derniers points restés sous la garde de nos postes, par mesure de prudence, à Mexico, a quitté le camp de la Piedad.

Le passage de l'armée n'a donné lieu à aucune manifestation malveillante ; le service ordinaire des diligences entre Mexico et Puebla continuait à fonctionner régulièrement ; le maréchal est arrivé à Puebla le 10 avec l'arrière-garde, devait être rendu à Orizaba le 16.

Une dépêche télégraphique de Vera-Cruz 6 mars, fait connaître qu'à cette date toutes les troupes étaient prêtes à prendre la mer ; elles devaient quitter le port d'embarquement le 8, mais, d'après un télégramme de la Nouvelle-Orléans en date du 13, un coup de vent du nord a retardé leur départ de quarante-huit heures. Le maréchal Bazaine comptait partir le 10, à bord du *Souverain*, lorsque le dernier soldat français aurait quitté Vera-Cruz.

Le général Castelnau est arrivé aujourd'hui à Paris ; il apporte de bonnes nouvelles de la santé des troupes.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

ANGLETERRE.

Londres, 17 mars.

Aujourd'hui, fête de St-Patrick, on s'at-

tendait à des troubles en Irlande et à Liverpool. De grandes précautions militaires avaient été prises. Les renseignements reçus pendant la journée de tous les points, constataient que la tranquillité la plus complète règne partout.

Kildare, 17 mars.

La nuit dernière s'est tranquillement passée ; les trains de chemins de fer sont arrivés régulièrement.

Portalington, 17 mars.

Le capitaine féniens Moriarty, et six autres féniens prisonniers, escortés par un fort détachement militaire, sont arrivés, puis repartis. La tranquillité est parfaite.

Liverpool, 17 mars, 4 heures.

Il n'y a aucun désordre. Le calme a été même ici plus complet qu'à l'ordinaire. Le clergé catholique dans les églises, prêche la tranquillité et la fidélité. Beaucoup de soldats catholiques assistaient à la messe. On leur a fait un accueil sympathique. Les trains arrivent régulièrement.

Thurles, 17 mars.

Les habitants sont restés sur pied toute la nuit dans l'attente d'une nouvelle attaque. Aucun désordre n'a lieu ; mais on a opéré plusieurs arrestations. Les trains arrivent régulièrement.

Londres, 18 mars, onze heures.

Les télégrammes de ce matin constatent que la tranquillité continue de régner à Liverpool et en Irlande.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 17 mars.

Le *Journal de Saint-Petersbourg*, parlant de M. Emile Ollivier dit que l'amitié de la France et de l'Allemagne n'a rien qui doive inquiéter la Russie. Nous désirons sincèrement, ajoute-t-il, que cette amitié se réalise. Aucun Russe ne songe à la troubler. Si l'Allemagne s'enorgueillit de cette avance de l'orateur français, il ne faut pas croire que ses relations doivent pour cela devenir moins bonnes avec les États qui ont toujours été ses amis et ses alliés aux époques de danger.

CRÈTE.

Corfou, 15 mars.

(Source grecque). Les insurgés crétois, plus que jamais irrités contre les soldats turcs, ont de nouveau adressé des protestations à MM. les Consuls. M. Mariadakis, nommé représentant de la Canée, refusant de se rendre à Constantinople, malgré les injonctions de l'autorité turque, s'était réfugié à bord de la canonnière anglaise *Wizard*. Accueilli d'abord

par le capitaine Morris, il a été renvoyé sur l'ordre du consul anglais ; il s'est alors réfugié au consulat des États-Unis.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 17 mars.

Commençons par constater le désappointement d'une fraction du public qui, sur la foi de rumeurs parties on ne sait d'où, s'était imaginé que le onzième anniversaire de la naissance du Prince impérial serait l'occasion d'une amnistie pour les délits de presse. On s'était figuré que le gouvernement voudrait permettre à la presse d'entrer dans la voie nouvelle ouverte par lui sans avoir à souffrir des vieilles blessures. Comme le *Moniteur* ne fut pas mis en vente ce matin avant dix heures, on croyait que sa publication avait pu être retardée par quelque communication officielle venue tardivement. Vous pouvez voir que le public en est pour ses frais d'imagination, car le *Moniteur*, outre les débats de la Chambre ne contient que des nominations dans la magistrature et dans l'armée. Le plus sage est d'en prendre tout de suite notre parti. — Puisque nous en sommes au chapitre de la presse, disons avant de le quitter qu'on ne s'attend pas sous le nouveau régime à voir naître un grand nombre de journaux. Jusqu'à présent il n'y en a qu'un dont l'apparition prochaine soit assurée, c'est l'*Univers* de M. Louis Veuillot. Le *Journal de Paris* paraîtra bientôt, dit-on ; mais on ne sait pas quand. D'ailleurs, outre les sévérités de la loi, il y a une autre considération qui refroidit le zèle des fondateurs de journaux. C'est que parmi ceux qui existent déjà, il y en a plusieurs qui végètent, comme l'*Époque* représentant on ne sait ni quels intérêts ni quelle nuance d'opinion ; la *Presse* ayant à sa tête un honnête homme M. Quecheval-Clorigay, mais regrettant M. de Girardin, enfin le *Pays* que la direction de M. Granier de Cassagnac n'est pas capable de relever. Bien entendu je ne parle pas de la situation financière de ces journaux ; qu'ils perdent ou qu'ils gagnent de l'argent, cela regarde leurs actionnaires, je constate seulement que leur crédit moral est presque nul et qu'il diminue chaque jour.

Je n'entreprendrai pas de vous analyser les discours qui ont été prononcés ces jours derniers à la Chambre : ce sont des documents qui pour être bien jugés doivent être lus et étudiés. Il en est pour ces discours comme pour tous les actes hu-

ains : ils sont bons ou mauvais selon le point d'où l'on se place pour les considérer ; c'est-à-dire selon qu'on sera démocrate ou autoritaire ou trouvera excellents ou détestables les arguments des divers orateurs. Voulez-vous que l'équilibre de l'Europe, c'est-à-dire la paix universelle s'établisse par l'accord des peuples ayant pour point de départ la liberté individuelle dans ses multiples manifestations ? Ou bien voulez-vous que tous les gouvernements inspirés par la Providence se surveillent et s'aident entre eux, concluent des traités durables et sous l'égide d'un pouvoir fort, assurent la prospérité matérielle de leurs sujets en les prémunissant contre l'invasion de l'esprit d'examen ? Selon que vous vous prononcerez pour l'un ou l'autre système vous applaudirez à l'éloquence de tel ou tel orateur. Le choix peut être difficile, mais il est nécessaire, c'est au lecteur à consulter son tempérament.

En dehors de tout esprit de parti pris, il faut reconnaître que la joute oratoire de ces trois derniers jours a été brillante, et que si nous pouvions nous désintéresser, du triomphe de telle ou telle opinion, nous serions tentés d'applaudir également chacun des acteurs de ce drame parlementaire, car chacun nous paraît avoir lutté jusqu'à la limite de ses forces. La plus belle partie du discours de M. Thiers est assurément la première qui est une magnifique page de l'histoire de notre pays.

M. Garnier-Pagès a prononcé un discours que la Chambre a écouté avec une bienveillante polie, mais qui a paru froid et comme un hors d'œuvre. L'apparition de M. Emile Ollivier à la tribune a produit quelque sensation. Dans la Chambre on échangea des sourires quand on le vit coiffé d'une calotte noire, toute neuve, se tenant raide au-dessus de la tête. C'en est fait du jeune député de la Seine, disait quelqu'un, il affirme sa maturité. On sait que M. Rouher porte toujours une calotte de velours noir. Les dispositions de la Chambre n'étaient pas bienveillantes pour M. Emile Ollivier : cette impression a pesé comme un poids sur l'éloquence de l'orateur que le *Journal des Débats* est à peu près le seul à admirer sans réserve. M. Emile Ollivier n'a pas l'oreille de la Chambre, et il a fait l'expérience de cette vérité que pour dominer les hommes, il ne suffit pas de l'éloquence, il faut aussi un caractère.

Il n'y a plus une faute à commettre, avait dit M. Thiers. Le gouvernement n'a pas commis une seule faute, a répondu M. Rouher et il a soutenu cette thèse avec

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.
DU 20 MARS 1867.

— 10 —

LES

TROIS SAURAIN

— XI —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 17 mars).

— Au fait, c'est vrai, ça ; qu'en ai-je besoin ?

— Tu vois donc bien que tu es de mon avis.

— Ma foi, je voudrais bien trouver un acquéreur.

Le médecin eut une peine inouïe à respirer au fond de son cœur la joie qui l'étouffait. Il se hâta d'ouvrir sa tabatière et d'inspirer avec délice une forte prise de tabac.

« Un acquéreur ! répéta-t-il ; si je voulais m'en donner la peine, j'en aurais bientôt découvert une demi-douzaine.

— Un me suffirait, reprit le notaire, pourvu qu'il ne regardât pas au prix, car, je l'ai dit, je ne vendrai pas à moins...

— Et combien de temps pour payer, interrompit le médecin.

— Dame, la moitié comptant, au moins, et le reste en deux ans !

Le médecin parut réfléchir. Il se disait que soixante mille francs était une grosse somme, il fallait tâcher d'obtenir une diminution. Dix mille francs de moins à payer, ne serait-ce pas un joli bénéfice ?

« J'ai bien un acheteur, dit-il à son frère timidement, mais il ne voudrait donner que cinquante mille francs.

— Inutile d'en parler, fit le notaire avec dédain.

— Seulement, reprit le docteur en appuyant sur chaque mot, il verserait trente mille francs en signant l'acte et solderait les vingt mille francs dans le deuxième mois qui suivrait la vente.

— Ah ! mais c'est une proposition, ça. Qu'en penses-tu, mon frère ?

— Ma foi, je pense que c'est une affaire superbe pour toi ; et, je serais à ta place, je la saisiserais vite aux cheveux.

— A moins qu'elle ne soit chausse, répliqua le notaire en riant bruyamment de son gros calembour.

Je ne le crois pas, dit le médecin sans rien perdre de son air grave ; on m'a parlé dans des termes...

— Ah ! on t'a parlé... Qui donc ?

— En M. Grassin que je connais à peine.

— Grassin, Grassin ; ce nom-là m'est connu.

— Il est décidé à acheter ?

— Très décidé. Tu le verras demain.

— Eh bien, si nous nous entendons, je vends, oui, je vends. Je vais par mon mariage devenir un homme important ; je ne vois pas pourquoi je me condamnerais à rester notaire toute ma vie. Tu m'as donné un bon conseil, mon frère.

Et le gros notaire se mit à fredonner le refrain d'une vieille chanson :

Amis, profitons de notre jeunesse,
Laissons le travail, vive le plaisir !

Certes, M. Auguste Saurain avait pu chanter ces vers autrefois ; mais il n'en avait jamais suivi le triste enseignement. Aujourd'hui, il n'aurait dû se souvenir que du second vers, car, hélas ! sa jeunesse était bien loin. Mais qui sait ? L'homme s'illusionne facilement. M. Saurain n'ayant pas devant lui un miroir pour lui montrer sa perruque de travers et sa large face où chaque année en passant avait laissé une ride, s'imaginait peut-être n'avoir que vingt-cinq ans.

Le lendemain, l'ancien notaire Grassin s'entendit facilement avec M. Auguste Saurain. Vendeur et acheteur furent enchantés l'un de l'autre ; Grassin, en signant l'acte le soir même, mit trente billets de banque dans la main du vieux garçon.

« J'ai fait une bonne affaire, dit celui-ci.

— Et moi donc ? » répondit l'autre.

En apprenant ce qui s'était passé, Amédée se mit à crier victoire. Il sautait au milieu de sa chambre comme un vrai fou. Il voulait embrasser le médecin ; celui-ci le repoussa avec des mouvements de vestale offensée ; n'importe, il l'embrassa sur les deux joues. Séance tenante, le méde-

cin écrivit une nouvelle lettre à son neveu. Amédée y ajouta quelques mots. La lettre ne disait pas un mot de ce qui se passait à Langres ; elle contenait seulement des instructions avec recommandations expresses de les suivre exactement. On la mit immédiatement à la poste.

M. Grassin, une heure après avoir signé l'acte qui le faisait successeur de notre Saurain, serrait la main à Amédée avant de partir pour Chaumont.

XII.

Dans la semaine qui précéda le jour fixé pour la signature du contrat. M. Journeux et M. Auguste Saurain eurent plusieurs longues conférences. L'ex-notaire prépara lui-même, article par article, la minute du contrat, en soumettant, toutefois, chaque paragraphe à l'approbation de son futur beau-père, M. Grassin, à son retour de Chaumont, reçut ce brouillon de la main de M. Journeux, pour en faire une copie exacte.

Enfin, le jour de la signature, si attendu, si ardemment désiré par M. Saurain, arriva. Dès le matin, Emma en fut prévenue par son père. Des larmes, des sanglots prouvèrent seuls à M. Journeux que sa fille l'avait entendu et compris.

Nous devons dire au lecteur, que trois jours auparavant, à la suite d'une scène des plus violentes où le rentier s'était montré plus féroce qu'un de ces tyrans de famille du moyen-âge, qui traitaient leurs filles au pied des autels, il avait arraché le consentement de la malheureuse jeune fille.

En sortant de la chambre d'Emma.

M. Journeux rencontra, sur le seuil la vieille gouvernante de sa fille.

« Nous avons du monde à souper ce soir, lui dit-il, n'oubliez pas que le repas doit être convenable, ne regardez pas trop à la dépense.

— L'arrive du marché, Monsieur, soyez tranquille. La cuisinière est déjà à ses fourneaux.

— Très-bien ; je m'en vais lui donner quelques conseils.

« D'économie, » grommela la gouvernante.

Elle entra dans la chambre de sa matresse en fermant la porte derrière elle.

« Vous pleurez donc toujours, mam'zelle ? dit-elle d'une voix affectueuse. Voilà quinze jours que ça dure, vous ne devriez plus avoir de larmes dans la tête. Mon Dieu, quand donc serez-vous riieuse et gaie comme autrefois ?

— Jamais, dit Emma d'un ton sinistre.

— Allons, ne vous désespérez pas tout-à-fait, ma petite Emma ; je crois que je vous apporte une bonne nouvelle.

— Une bonne nouvelle ! s'écria la jeune fille en relevant sa jolie tête. Qu'as-tu donc appris ? L'aurais-tu vu ?

— Lui ! non. Mais son ami.

— M. Amédée ?...

— Oui, j'ai rencontré près du marché, causant gaiement avec quelques jeunes gens. En me reconnaissant, il les a quittés pour venir à moi « Marianne, qu'il m'a dit, c'est donc ce soir qu'on signe le contrat ? — On le dit, monsieur Amédée ; une petite qui est si douce, si bonne, si mignonne, un vrai ange du bon Dieu, quoi ! Ah ! si ça ne dépendait que de